



DÉCISION N°004 C-MENGANG/SG/CIPM-MG/2026 Portant attribution du Marché

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG DECIDE :

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commission de Passation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu le Décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune de Mengang ;
- Vu l'Arrêté N°000214/A/MINDDEVEL DU 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Mengang, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ; Considérant LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004 AONO/CMG/CIPM/2026 du 04/02/2026 relatif aux TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE URBAIN DE MENGANG, COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE COMMUNE DE MENGANG.

Vu la lettre de proposition rapport d'attribution N°003/LP/ CIPM- 2026 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MENGANG, du 12 Mars 2026

DECIDE

Article 1^{er} : RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004 AONO/CMG/CIPM/2026 du 04/02/2026 relatif aux TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE URBAIN DE MENGANG, COMMUNE DE MENGANG, DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE COMMUNE DE MENGANG.

Dossier d'Appel d'Offres	Nom et Adresse	Montant Final de la Lettre-Commande TTC en FCFA	Observations
APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/CIPM-C-MG/2026 04/02/2026	RHE-C SARL	92 221 153	RETENUE

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Mengang, le 30 Mars 2026

LE MAIRE

Ampliations :

- PREFET / NM / Akga
- ARMP / CE
- DDMAP/NM/ Akga
- DDMINDDEVEL/NM
- DDTP
- CIPM-MG / Mengang
- AFFICHAGE
- Archives / Chrono